

ABONNEMENTS. UN AN. Canada \$1.00 Etats-Unis (en or) 3.50 (payable d'avance.) SIX MOIS. Canada \$1.50 Etats-Unis 1.75 (payable d'avance.)

LE FRANCO PARLEUR CREDIDI · PROPETER · QVOD · LOCVTVS · SVM.

TARIF DES ANNONCES. Première insertion, par ligne... 50c. Chaque insertion suivante par ligne 0.05. Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

BUREAUX : 22, RUE SAINT-GABRIEL.

ADOLPHE OUMET, RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX : \$3.00 PAR AN.

EXPOSITION PROVINCIALE.

LISTE DES PRIX.

(Suite.)

Canards.

Section 22—Meilleur trio de canards Alesbury—1er prix, \$1, John Hamilton Ste Thérèse; 2nd, 2, George Irving, Montréal; 3me, 1, George Smith, Lachine.

Oies.

Section 27—Meilleur couple d'oies de Brome—1er prix, 4, Wm Hull, Pointe St. Charles; 2nd, 2, Wm Hull, do; 3me, 1, Joseph Hickson, Montréal.

Dindes.

Section 32. Meilleur couple de dindes sauvages—1er prix, \$4. D H D Moore, Noor's Station; 2nd, 2, H T Moore, do; 3me, 1, Joseph Hickson, Montréal.

Pintades.

Section 36. Meilleur trio de Pintades—1er prix, 4, Thomas Hull, Montréal; 2nd, 2, Jas Jeffrey, Petite Côte; 3me, 1, Noel J Etu, Repentigny.

Paons.

Section 37. Meilleur couple de paons—1er prix, 4, Edward Carbray, Québec; 2nd, 2, Jas Drummond, Montréal; 3me, 1, G et R Muir, Montréal.

Pigeons.

Section 39. Meilleure collection de pigeons, 8, inconnu.

Lapins.

Section 17—Meilleur couple de Lapins de Madagascar; 1er prix, 4, Inconnu.

Gare Classe—Produits.

Grains, Graines, etc.

Section 1—Blé blanc d'automne, 4 minots; 1er prix, 6, F Perrault, L'Assomption; 2nd, 4, T Irving, Montréal.

Section 2—Blé roux d'automne, 4 minots; 1er prix, 6, Rool Simard, L'Assomption.

Section 3—Blé blanc du printemps, 4 mts; 1er prix, 6, J Irving, Montréal; 2nd, 4, E Farland, Lanoraie.

Section 4—Blé roux du printemps, 4 mts; 1er prix, 6, James Banny, Montréal; 2nd, 4, James McMaster, St Eustache; 3me, 2, T Irving, Montréal.

Section 5—Orge à deux rangs, 4 minots; 1er prix, 6, inconnu; 2nd, 4, J McMaster, St Eustache; 3me, 2, J Gadbois, Terrebonne.

Section 6—Orge à six rangs, 4 minots; 1er prix, 6, J Hickson, Montréal; 2nd, 4, J Sauriol, St Martin.

Section 7—Seigle, 4 minots—1er prix, 6, F Perrault, L'Assomption; 2nd, 4, E Farland, Lanoraie.

Section 8—Avoine blanche, 4 minots; 1er prix, 6, D Martin, Grand St Esprit; 2nd, 4, Sifroy Paradis, 4, Berthier, en haut; 3me, 2, O Charon, St Constant.

Section 9—Avoine noire, 4 minots; 1er prix, 6, Inconnu; 2nd, 4, J Morgan, Jr., Montréal; 3me, 2, Jules Sauriol, St Martin.

Section 10—Pois, 4 minots; 1er prix, 6, S Lavallée, Berthier, en haut; 2nd, 4, J-B Charon, Chambly; 3me, 2, M Raymond, Longue-Pointe.

Section 11—Pois Morrowiat, 2 minots; 1er prix, 6, John Brody, Côte St Antoine.

Section 12—Yeses, 2 minots—1er prix, 6, J Brody, Côte St Antoine; 2nd, 4, David Martin, Grand St Esprit; 3me, 2, James Cowan, Allan's Corner.

Section 13—Fèves blanches, 2 minots—1er prix, \$6, Isodore Meloche, Ste. Geneviève; 2nd, 4, J B Meloche, do; 3me, 2, J. Meloche, do.

Section 14—Blé d'Inde blanc, en épis—1er prix, C T Blanchard, St Marc; 2nd, 4, E Ouimet, Ste Rose; 3me, 2, E Farland, Lanoraie.

Section 15—Blé d'Inde jaune, en épis—1er prix, 6, John Trenholme, Trenholme; 2nd, 4, J Bachelard, Rougemont; 3me, 2, J Park, St Mathieu.

Section 16—Graine de mil, 2 minots—1er prix, 6, Antoine Lamarche, St Esprit; 2, 4, Prosper Corbeil, St Henri de Mascouche; 3me, 2, N Raymond, Longue-Pointe.

Section 18. Trèfle Alsiky, 1 minot—1er p., 6, J Lemire St Alexis.

Section 19—Graine de chanvre, 2 minots—1er prix, 8, David Martin, St Esprit; 2nd, 5, O Beaudry, St Alexis.

Section 20—Graine de lin, 2 minots—1er prix, 8, David Martin, St Esprit; 2nd, 5, R Cormier, l'Assomption; 3me, 3, Constant Monchamp, St Michel.

Section 21—Graine de moutarde, 1 minot—1er prix, 6, D Martin, Grand St Esprit; 2nd, A Lamarche, do.

Section 23—Graine de carotte de Belgique, 14lbs—1er prix, 6, A Lamarche, Grand St Esprit; 2nd, 4, D Martin Grand St Esprit.

Section 24—Graine de betterave à vaches, rouge, 12 lbs—1er prix, 6, D Martin, Grand St Esprit; 2nd, 4, Antoine Lamarche, do; 3me, 2, O Beaudry, St Alexis.

Section 25—Graine de betterave à vaches, jaune, 12 lbs—1er prix, 6, D Martin, St Esprit; 2nd, 4, A Lamarche, Grand St Esprit; 3me, 2, Thos Irving, Montréal.

Section 26—Balle de Houblon, 112 lbs—1er prix, 12, C D Proctor, Montréal.

Section 27—Fèves à cheval, 2 minots—1er prix, 6, Jas & R Benny, Montréal; 2nd, 4, D Drummond, Petite Côte; 3me, 2, Joseph Hickson, Montréal.

Section 28—Sarasin, 4 minots—1er prix, O Beaudry, St Alexis; 2nd, 4, Pascal A Desjardins, Ste Roes; 3me, 2, J Leonard, St Alexis.

Section 29—Millet, 2 minots—1er prix, 6, O Beaudry, St Alexis; 2nd, 4, A Lamarche, St Esprit; 3me, 2, D Martin, do extra, A Lamarche, St. Esprit.

9ME CLASSE—INSTRUMENTS, D'AGRICULTURE DE TOUTES ESPÈCES.

Section 1—Charrues bisocles: 1er prix, \$15, James Jeffrey, Petite Côte; 2nd, 10, A McGrath, Georgetown Nord; 3me, 5, H Simons, St Louis de Gonzague.

Section 2—Charrues en fer à tous labours; 1er prix, 12, James Paterson, Montréal; 2nd, 8, Jas Jeffrey, Petite Côte; 3me, 4, Alexander McGrath, Georgetown Nord.

Section 3—Charrues en bois à tous labours—1er prix, \$12, Wm Evans, Montréal 21 8, Jas Jeffrey, Petite Côte; 3me, 4, John McCabe, Rigaud.

McGrath, North Georgetown; 2nd, 4, Wm Evans, Montréal; 3me, 2, J B O'Martin, Lachine.

Section 7—Herses légères—1er p., 6, Wm Evans, Montréal; 2nd, 4, Jas Jeffrey, Petite Côte; 3me, 2, Wm Stafford, Montréal.

Section 8—Herses à billons—1er prix, \$6 J B O'Martin, Lachine; 2nd, 4, Maxime Bougie, St Laurent; 3me, 2, Jas Jeffrey, Petite Côte.

Section 9—Rouleaux en fer—1er pri., \$8, Jas Jeffrey, Petite Côte.

Section 10—Rouleaux en bois—1er pri., \$6, Sam Vessot, Joliette; 2nd, 4, Frost et Wood, Smiths Falls; 3me, 2, Jas Jeffrey, Petite Côte.

Section 11—Scagificateurs ou cultivateurs—1er pr., \$12, Samuel Bronson, Lachine; 2nd, 8, John Smith, Montréal; 3me, 4, Frost et Wood, Smiths Falls, Ontario.

Section 12—Houes à cheval pour sillons—1er prix, \$5 J Jeffrey, Petite Côte; 2nd, 3, J B O'Martin, Lachine.

Section 13. Semoirs à tous grains—1er p., \$12, Wm Evane, Montréal; 2nd, 8, Wm Moody, Terrebonne; 3me, 4, Sam Vessot, Joliette.

Section 14 Semoirs à betteraves, carottes—1er prix, \$4, Wm Evans, Montréal.

Section 15—Semoirs à graines fourragères.—1er prix, \$4, Samuel Vessot, Joliette; 2e, 2, Wm Evans, Montréal.

Section 16. Semoirs à engrais—1er p., \$4, Wm Evans, Montréal.

Section 17 Fauchuses—1er prix \$20, Boyd & Cie, Huntingdon; 2nd, 12 G N Cossett et Frère, Montréal; 3me, 8, W N W Jewell, East Farnham.

Section 18—Fauchuses Moissonneuses—1e prix, \$20 Duncan McCormick North Georgetown; 2nd, 12, Thompson et William's Mfg. Co. Stratford; 3me, 8, Mathew Moody, Terrebonne.

Section 19—Collections d'instruments à main de toutes espèces—1er prix, 4, Wm Evans, Montréal.

Section 20—Fauchuses à cheval—1er prix 8, W M et W Jewell, East Farnham; 2n 4, W Evans, Montréal.

Section 21—Rateaux à cheval—1er prix, 8 M Moody, Terrebonne; 2nd, 4, M Cossett, Montréal.

Section 22—Arrache patates—1er prix, 8, M Moody, Terrebonne; 2nd, 4, J Jeffrey, Petite Côte.

Section 23—Wagons—1er prix, 8, DR Hay Warwick; 2nd, 4, Louis Beaubien, Montréal.

Section 25—Tombereaux—1er prix, 8, Jas Jeffrey, Petite Côte; 2nd, 4, W Porry Montréal.

Section 26—Charrettes à foin—1er prix, 8, Jas Jeffrey, Petite Côte; 2nd, 4, François Lussier, Boucherville.

Section 20—Machine à battre à 2 chevaux—1er prix, 20, Boyd et Cie, Huntingdon; 2nd, 12, M Moody, Terrebonne; 3me, 8, J Smith, Montréal.

Section 30—Machine à battre le trèfle—1er 12, M Moody, Terrebonne; 2nd, 6, Wm Evans, Montréal.

Section 31—Machine à égrener le blé d'inde—1er prix, 8, Wm Evans, Montréal.

Section 32—Cribles trilleurs—1er prix, 8, Wm Evans, Montréal; 2nd, 4, W Evans, Montréal.

Section 33—Appareils à coction—1er prix, 8, Wm Evans, Montréal.

Section 34—Coupe-racine—1er prix, 8, W Evans, Montréal.

Section 35—Coupe-paille—1er prix, 8, Wm Evans, Montréal; 2nd, 8, Annett et O'Conner, do.

L'EXPLOSION DE HELL GATE.

La ville de New-York a passé dimanche par une épreuve d'anxiété inexprimable, et pendant une heure tous les esprits ont été tenus en suspens par l'attente d'un événement qui devait aboutir à une grande déception ou à un grand triomphe.

Nous n'avons pas besoin de revenir sur le caractère et sur l'importance de l'entreprise. Il s'agissait d'ouvrir à la navigation un canal obstrué par des obstacles qui en faisaient un passage toujours dangereux et souvent impossible.

Ce canal est le chemin naturel du commerce entre le grand marché de New-York, les Etats de la Nouvelle-Angleterre, et le Nord-Est du continent américain; il y a de plus l'avantage de raccourcir de 50 milles le chemin de grande navigation entre la baie de New-York et l'Europe.

Bref, l'importance de cette voie de communication ne saurait être exagérée, et l'œuvre à exécuter était de plus haut intérêt non-seulement pour la fortune de cette ville, mais encore pour celle d'une partie considérable du pays.

De tout temps on a songé à débarrasser l'entrée du Sound du massif rocher désigné sous le nom de Hallet Reef, et autour duquel le tourbillonnement des eaux, durant le reflux, créait de tels dangers que ce passage avait reçu le nom significatif de Hell Gate, «la porte de l'Enfer.»

Mais ce n'est que depuis la guerre qu'on a résolu de le faire disparaître, et l'entreprise a été confiée à un officier distingué de l'armée, le général Newton, colonel du génie militaire.

Il a fallu 7 ans de travaux savants et difficiles pour en achever les préparatifs, et hier enfin, toutes les difficultés étant surmontées, il s'agissait de faire sauter, par une explosion unique, la masse de la roche, creusé jusqu'à une profondeur de 35 pieds sur une superficie de 3 à 4 acres, et réduit à une croûte variant de 12 à 30 pieds d'épaisseur, soutenue par une multitude de pilastres ménagés dans l'excavation.

La charge de cette immense mine, répartie entre 4,462 trous de sonde créés dans les pilastres, était la plus considérable qui eût été jamais employée dans une pareille œuvre, et devait causer la plus formidable explosion préparée de main d'homme.

Elle se composait de 28,901 livres de dynamite, de 9,061½ livres de la substance nommée Knodlock, et de 14,244 livres de Vulcan; en tout 52,206½ livres de matières explosibles les plus puissantes que l'on ait encore employées dans les travaux des mines.

Ces matières étaient divisées en 13,596 gargousses et en 3,680 amorces, reliées ensemble par un système de fils métalliques aboutissant à un fil unique en contact avec une puissante batterie électrique.

Quel pouvait être l'effet de cette épouvantable machine? La vérité est qu'elle inspirait une véritable terreur, et que l'on avait des craintes en particulier pour le village d'Astoria, reposant sur la masse rocheuse dont Hallet Reef formait le prolongement.

Les déclarations les plus rassurantes du général Newton n'avaient pas suffi pour dissiper entièrement ces craintes et à l'heure assignée par l'explosion, la population entière était sortie des maisons, dans la prévision d'un secousses qui pouvait avoir les effets d'un tremblement de terre.

Le programme annoncé a été suivi de point en point. Des précautions judicieuses avaient été prises pour défendre l'abord du lieu de l'expérience et des environs. Quatre steamers barraient les deux bras de la rivière de l'Est entre lesquels se trouve Blackwell's Island; un autre défendait l'entrée de la rivière de Harlem; et un quatrième était embossé à l'ouverture du Sound, et au-dessus de Hell Gate.

Une foule énorme était répandue le long du rivage du côté de New-York. Ainsi qu'il avait été annoncé, un coup de canon a donné un premier signal, une sorte de garde à vous! à 2 heures et 25 minutes, un second coup a été tiré à 2 heures 40 minutes; un troisième coup a été tiré à 2 heures 40 minutes et 30 secondes et, avant que la réverbération du coup fut éteint, toutes les respirations étant suspendues,—on entendit un bruit sourd suivi d'un grondement comme l'éclat d'un canon lointain; la terre vibra l'espace de deux secondes, et l'on vit une gerbe d'eau jaillir à une hauteur de trente

à quarante pieds.....C'était tout. Le rocher de Hell Gate s'était effondré, et avec lui un keucil qui obstruait l'un des chemins maritimes les plus fréquentés du globe.

Immédiatement après l'explosion, la navigation a été ouverte et la circulation rétablie. Les steamers ont défilés un à un le long du rivage désormais sans dangers, et jusqu'à la nuit, des multitudes d'embarcations chargées de curieux sont venues visiter le lieu qui tout à l'heure inspirait autant de terreur qu'il aurait fait un volcan prêt à entrer en éruption.

Tout ce qui restait de la terrible épreuve, c'était un immense champ de poutres et de madriers dont la surface de l'eau avait été couverte pour amortir la force de l'explosion, et arrêter au passage les débris de roc qui auraient pu être lancés dans l'espace.

Ainsi s'est terminée cette expérience grandiose à laquelle ont été consacrées toutes les ressources de la science, et qui fait le plus grand honneur au génie américain. La nouvelle de l'heureux événement s'est répandue dans la ville avec la rapidité de l'éclair.

Lundi matin, vers 11 heures, le général Newton, accompagné de M. Bernard Boyle, surveillant des travaux, a visité la scène de l'explosion et exprimé une vive satisfaction de son entière réussite. Il n'a pas encore été fait de sondages officiels, mais le remorqueur Clara, passant à marée basse à l'endroit au-dessous duquel était le récif, a sondé et trouvé une profondeur de 12 pieds d'eau.

Avant l'explosion, six ou sept pieds d'eau seulement recouvraient les rocs.

L'œuvre de dégagement de la rivière de l'Est est loin d'être achevée. Restent encore à faire sauter le Flood Rock, dangereux écueil au nord de l'extrémité de Blackwell's Island, et le Diamond Reef, qui se trouve entre Whitehall Slip et Governor's Island.

Mais ces travaux ne seront probablement pas entrepris de plusieurs années, attendu que le surplus d'allocation disponible n'est que de \$223,000, somme dont la majeure partie sera affectée à l'enlèvement des rochers maintenant démolis de Hallet's Point.

Le bruit de l'explosion a été entendu d'une douzaine de milles à la ronde et n'a pas été plus fort que celui de la détonation d'une pièce ordinaire d'artillerie, ce qui a déçu bien des gens qui, comptant sur un épouvantable fracas, ont déduit de sa modicité relative que l'opération avait sans doute manqué et qu'une petite portion seulement de la charge était partie.

Il n'y a pas eu les moindres dégâts à Astoria. Un petit bâtiment de bois, situé à la bouche même de l'excavation et servant de bureau à M Boyle, a été déplacé de 8 pieds environ, par une vague évidemment, car si c'eût été un effet de la force directe de l'explosion, le bâtiment aurait été démolé.

Le choc a été parfaitement perceptible de toutes les parties de New-York et de Brooklyn. Le plafond d'une salle a été partiellement démolé, dans la maison du colonel George Wingate, Lexington avenue, entre Trentième et Trente-unième rues.

La secousse a été ressentie légèrement à Hoboken, mais elle a été beaucoup plus accentuée à Jersey City Heights et à Greenwich (Connecticut). Le bruit a été entendu à Ridgewood (New-Jersey) une minute après l'explosion.

La Passaic l'eau a été très visiblement agitée, tandis qu'à Rutherford Park, qui est plus près de New-York, on ne s'est aperçu de rien. La détonation a été entendue à Hackensack, d'Orange, de Bronxville, et généralement de tous les points dans un rayon de 12 à 15 milles.

Signalons enfin une oscillation du sol éprouvée à Louisville (Kentucky) et attribuée par quelques personnes à l'explosion de Hell Gate.

On lit dans l'Express: «L'éloge du général Newton est aujourd'hui sur toutes les lèvres, et sa renommée s'étendra dans tout le pays et par le monde entier comme celle d'un des plus grands ingénieurs du siècle. Voilà pour le succès. La ou tant de gens ont si longtemps douté et hésité, des millions croient maintenant, s'extasient et admirent. C'est ainsi qu'une renommée honorable se gagne noblement, au prix de grands travaux, d'une grande responsabilité et de beaucoup d'anxiété.

Les rochers si longtemps profondément enfoncés sous les eaux furieuses, si longtemps un empêchement au commerce, deviendront main-

tenant un monument du progrès de la science et du commerce, et au général Newton, revêtement du moins les honneurs qui suivent le succès.»

ADRESSE. L'adresse suivante a été présentée dimanche après-midi, à Sa Grandeur Mgr. Bourget, par les marguilliers et les notables de la paroisse de Notre-Dame de Grâce; A Sa Grandeur Monseigneur Ig. Bourget, Archevêque de Martinopolis, ancien Evêque de Montréal, etc.

MONSEIGNEUR, Vous pardonnerez à quelques-uns de vos enfants, de venir troubler le silence de votre retraite pour vous dire la peine immense que leur fait éprouver la perte de leur Pontife, de leur Père.

C'est avec la plus vive émotion que nous avons entendu la lecture du Mandement qui nous a confirmés cette nouvelle qui était venue depuis quelques semaines jeter un voile de tristesse sur votre Diocèse. C'est avec une âme brisée de douleur, que nous avons reçu, Monseigneur, vos derniers adieux, que nous avons écoutés vos dernières et saintes paroles. Oh! croyez, Père Vénéré, Saint Pontife de Ville-Marie, croyez que ces paroles se sont gravées dans nos cœurs, et que nous oublierions plutôt notre droite que d'en laisser tomber une seule dans la terre de l'oubli.

Nous connaissons, Monseigneur, quelques-unes des raisons qui ont porté Votre Grandeur, depuis quelques années, à offrir avec persistance, sa démission au Saint Siège. Mais le St Père, en se rendant à des désirs, si justes de votre part, en envoyant le Bref de l'acceptation, nous a présenté un calice rempli d'amertumes.... En enfants soumis et obéissants, nous voulons bien le boire tout entier, et n'avoir dans notre cœur et sur nos lèvres que la prière de notre Divin Maître: Que la volonté de Dieu soit faite et non la notre.

Nous baisons amoureusement la main qui nous frappe, la main de notre immortel Pontife, le Vicaire de Jésus-Christ, et nous adorons avec vous, Monseigneur, les desseins de Dieu sur votre personne sacrée, et cette divine Providence qui veillera toujours sur les œuvres de votre si glorieux et si fructueux épiscopat.

Dans votre humilité, Monseigneur, vous avez pu descendre de votre trône épiscopal, trône que 36 ans de vertus et de mérites, de sacrifice et de douleur ont fait briller d'un si vif éclat qu'il portera désormais votre nom, comme plusieurs sièges épiscopaux qui ont hérité des noms des plus illustres et des plus grands Evêques qui les ont occupés, mais il vous sera impossible de sortir de l'esprit et du cœur de vos enfants, impossible aujourd'hui, impossible demain, impossible toujours.

Pour achever de préparer vos années éternelles, pour n'avoir à vous occuper que de cette divine ressemblance qu'il faut avoir avec le Christ, pour entrer immédiatement après la mort, dans la gloire des élus, vous avez voulu, Monseigneur, et Vénéré Père, sans tenir compte de nos besoins présents, sans regarder à notre affection et à notre dévouement, vous décharger du poids de la responsabilité de nos âmes. Vous avez voulu vous séparer de vos enfants pour goûter les douceurs de cette solitude après laquelle ont soupiré tant de saints illustres dans l'histoire de l'Eglise; mais il vous sera impossible d'en trouver une si profonde que vous puissiez perdre de vue cette vigne que le Seigneur, dans ses desseins d'une miséricorde si grande envers vous tous, avait confiée à vos soins. Cette vigne n'est-elle pas la vôtre? Ce Diocèse n'est-il pas votre œuvre? Si votre illustre prédécesseur a jeté les fondements de l'édifice, si l'a semé le grain, qui a produit des fruits si abondants, l'édifice n'a-t-il pas été élevé par vos mains laborieuses? N'est-ce pas votre zèle, par vos sueurs, par votre charité, par le feu sacré que J. C. a mis dans votre cœur d'apôtre, par cet esprit vraiment épiscopal que ce grain a été fécondé, et qu'il a produit cet arbre, si vigoureux, que les rameaux bienfaisants vont porter ses fruits à l'Orient et à l'Occident.

Dans l'impuissance où nous sommes, Monseigneur, de retracer ici tout ce que le Diocèse compte d'œuvres créées par votre génie, soutenues par votre force d'âme, sanctifiées par vos paroles et par vos ex-

emples, affermés par la grâce divine obtenue et répandue sur votre personne par l'effet de vos prières et de vos souffrances, nous voulons seulement vous remercier de tout ce que vous avez fait en particulier pour nous, merci mille et mille fois pour toutes vos bontés, nous n'ignorons pas que Notre-Dame de Grâce, plus que toute autre paroisse, a été l'enfant de votre douleur, merci pour tant et de si grands bienfaits, acquis et procurés à cette jeune paroisse au prix de sacrifices, de souffrances et d'humiliations qui n'ont pu arriver à votre personne sacrée sans nous atteindre profondément. Soyez béni, Pontife vraiment selon le cœur de Dieu, de nous avoir tant aimés. Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis; c'est là la preuve de son amour pour elles, quelles preuves évidentes, dès lors, votre longue administration, marquée par tant d'immolations, nous laisse de l'amour immense qui vous a consumé pour nos plus chers intérêts.

Soyez certain, ô Père si regretté, que vos enfants ne seront pas ingrats pour répondre à vos désirs, pour recueillir une part plus large de l'abondante moisson que le champ que vous quittez a produit par vos soins, pour vous exprimer combien nous vous aimons, combien nous vous vénérons, pour vous réjouir dans sa solitude où vous venez d'entrer, pour mériter d'être une petite fleur dans la couronne qui couronnera éternellement votre front radieux.

Soyez certain, ô le meilleur des Pères, que plus que jamais nous nous appliquons à nous rendre dignes de vous, et ce, en conservant intacts et en pratiquant tous les saints enseignements que vous nous avez laissés tout le temps que vous avez été notre lumière, notre flambeau, notre docteur, plus que jamais nous vivrons pour Jésus-Christ que vous nous avez appris à connaître et à aimer, plus que jamais nous pratiquerons le culte béni de la Vierge Immaculée dont la dévotion a été comme le cahot de toutes vos œuvres, plus que jamais nous nous attacherons à l'autorité, en dehors de laquelle nous ne pouvons qu'errer, nous aimerons surtout notre nouvel Evêque, nous le respectons, toujours nous lui serons soumis. En recevant cet Elu du Seigneur pour être l'Âge de l'Eglise de Montréal, nous n'oublierons pas qu'il a vécu longtemps à vos côtés et dans votre administration, et ce sera une raison de plus de l'aimer et de lui être dévoué. Et nous comptons, qu'aide de la grâce de Dieu nous pourrions toujours, par notre fidélité à suivre la houlette de ce nouveau Pasteur, lui rendre témoignage du profit que nous aurons fait de vos saints enseignements.

Maintenant, vénéré Père, nous nous prosternons à vos pieds, nous les baissons avec affection et nous vous prions de nous bénir tous, Pasteurs et fidèles, bénissez la paroisse entière, bénissez les pères et les mères, bénissez nos enfants, bénissez nos communautés et nos œuvres, bénissez nos âmes, nos corps, nos travaux.

De Votre Grandeur,  
Les fils très-respectueux, très-reconnaissants et très-affectueux,

LES PAROISSIENS DE N. D. DE GRACE.

Sa Grandeur Mgr. Bourget répondit qu'il n'était pas surpris d'une telle démarche; depuis longtemps Elle connaissait le dévouement des paroissiens de N. D. de Grâce à leur chef spirituel et ce n'était pas la première fois qu'ils en donnaient des preuves. Il avait pu s'élever quelques nuages, dans les relations de la paroisse, avec les autorités ecclésiastiques, mais ils s'étaient heureusement dissipés.

Mgr. Bourget finit en remerciant les paroissiens de la marque d'attachement profond qu'ils venaient de lui donner.

LE FRANC-PARLEUR.

Vendredi, le 29 Septembre 1876.

La longueur de notre rapport de voyage à New-York, que nous complétons dans ce numéro, nous empêche de publier plusieurs articles politiques qui ne manquent pas d'intérêt. Il sont donc forcément remis au prochain.

Le triomphe de "l'Événement" à l'occasion de l'érection canonique de l'Université-Laval.

(Suite.)

"Personne n'ignore, dit l'Événement, que des murmures se sont parfois élevés contre l'Université."

Nous avons donné l'une des raisons pour lesquelles des murmures se sont parfois élevés contre l'Université: il était fort pénible pour des catholiques de la voir caricaturée, exaltée, louée et admirée par tout ce qu'il y a d'hommes à doctrines suspectes parmi nous; il leur était pénible surtout de l'entendre exalter par les Messieurs de l'Événement dont les louanges sont toujours mauvaises et ne sont jamais de bon augure.

L'Événement continue: "Heureusement qu'il y a une autorité pour juger ces différends et faire taire ces murmures: une autorité dont les jugements sont in-

faillibles et dont l'influence sur les âmes est souveraine. (Qui sait? Peut-être M. Langelier et Cie. finiront-ils par décréter que cette influence est induite, s'ils viennent à n'être plus dans les bonnes grâces de l'Université). Le St. Siège a prononcé de la façon la plus claire (tout comme quand il a parlé du libéralisme, n'est-ce pas?), et désormais tout le monde s'inclinera devant une institution s'inspirant directement de Rome et si visiblement protégée par le Souverain-Pontife. Elle est comme revêtue d'un caractère sacré. Lorsque cette grande voix de Rome s'est fait entendre, qui pourrait conserver souvenir du vain murmure qu'à quelquefois soulevé ici une conduite si hautement approuvée là-bas? Ceux-là qui l'ont fait entendre, le banniront à l'avenir de leurs lèvres."

Voilà bien des gens mis à leurs places et sérieusement avertis de se tenir tranquilles. Lorsque l'Événement est si dévot et si soumis, soyons sûrs qu'il y trouve autre chose qu'un pur profit spirituel. Il jubile dans la prévision qu'il pourra soutenir encore nombre de thèses condamnables, non seulement sans être inquiété, mais même avec une apparence d'autorité. Proclamant que l'Université-Laval est comme revêtue d'un caractère sacré, lui qui se fait gloire de tenir à elle par les entrailles, prétend bien participer un peu, ne fut-ce que par ricochet, à ce caractère sacré dont il se plaît à la revêtir.

Il n'est pas besoin d'avoir une grande pénétration d'esprit pour comprendre tout ce que signifie l'espèce de culte qu'il voue à Rome pour le moment. Rome et le Pape ne sont pas d'hier: depuis dix-huit siècles on les voit et qu'ils sont aujourd'hui. Comment se fait-il donc que l'Événement soit intarissable dans les éloges qu'il adresse au Pape inflexible, érigeant canoniquement l'Université-Laval, et qu'il dédaigne et méprise le même Pontife publiant le Syllabus et condamnant le libéralisme moderne? Comment se fait-il même qu'il aille jusqu'à faire profession de prêcher des doctrines qui contredisent ses enseignements? S'il faut s'incliner devant l'Université-Laval parce qu'elle a reçu une bulle d'institution, canonique, à plus forte raison faut-il s'incliner devant Jésus-Christ qui a déclaré que sa divine parole ne doit être soumise à aucun contrôle humain, qu'il a tout pouvoir en ce monde, sur les gouvernements comme sur les particuliers, et que ce pouvoir, il le transmettait dans toute sa plénitude à la sainte Église romaine, son épouse. Puisque l'Événement est en veine de s'incliner et que le cœur lui en dit, qu'il s'incline devant tout ce qui lui mérite respect.

Si les Messieurs de l'Événement étaient vraiment catholiques, ils prêteraient au Pape une oreille attentive chaque fois que sa grande voix se fait entendre, et non pas seulement quand il érige canoniquement l'Université-Laval. S'ils étaient franchement catholiques, non-seulement ils prêteraient une oreille attentive aux paroles du Pape, mais de plus, ils interpréteraient ces paroles d'une manière honnête et ne chercheraient pas à en fausser le sens. Ils n'iraient point, comme on les voit aujourd'hui, couvrir de l'autorité de ces augustes paroles des idées, des principes et des façons d'agir que le Saint-Siège a toujours réprouvés et condamnés, qu'il réprouvera et condamnera toujours.

Par la manière dont il envisage et présente les choses, l'Événement donne encore à entendre que la bulle d'érection de l'Université-Laval est une espèce de sentence juridique, qui condamne les plaintes jadis formulées contre cette Université et les auteurs de ces plaintes. C'est un point qu'il juge très-important d'établir, et voilà pour quelle raison il insiste autant sur les murmures qui se sont parfois fait entendre, sur la nature querelleuse des esprits violents et engués dans la lutte, esprits trop tourmentés pour comprendre la haute signification de ce calme et de cette sérénité que l'on a toujours vu briller au front de l'Université.

Les plaintes qui ont été jadis formulées contre l'Université-Laval, ne procédaient pas, tant s'en faut, d'un esprit d'hostilité contre cette institution, mais bien plutôt d'un désir sincère de lui rendre un précieux service. Ces plaintes n'avaient point pour but, comme on l'a peu charitablement prétendu, d'attirer sur elle des condamnations flétrissantes, encore moins de la détruire, mais simplement de l'amener à se mettre en garde contre les périls sans nombre qui assiégent presque toujours une grande œuvre à son début. Plus cette œuvre est importante en elle-même et dans ses conséquences, plus aussi sa route est semée d'écueils. Il importait donc de les lui signaler, quand, absorbé dans une multitude de soins, elle ne paraissait pas s'en rendre compte de leur existence.

Ces plaintes, qui étaient de nature à ne laisser d'autres traces que le bon effet produit, n'ont point été jugées futiles; loin de là. C'est même à leur occasion que ceux qui avaient la direction de l'Université ont dû donner à qui de droit des réponses satisfaisantes sous le rapport de l'orthodoxie, puis promettre de se conformer, en tout aux volontés du Saint-Siège, selon que nous le disent les Pères du dernier

Concile de Québec, dans leur lettre pastorale du 22 mai 1873. Après avoir reçu ces réponses et ces promesses, nos Evêques n'ont pas hésité à recommander publiquement l'Université-Laval dans la même lettre collective.

C'est évidemment sur cette pièce et aussi sur un décret du troisième concile provincial que N. S. P. le Pape, d'après l'avis de la S. Congrégation de la Propagande, s'est appuyé pour louer et recommander cette grande institution catholique dans les termes flatteurs que nous lisons dans la bulle d'érection. Mais avec cette sagesse consommée qui imprime le sceau à chacune de ses œuvres, Pie IX a voulu qu'à l'avenir justice fut plus promptement et plus pleinement rendue aux plaintes qui pourraient être portées contre la dite Université, et, pour obtenir ce résultat, il a changé sa constitution dans l'un de ses points fondamentaux. En effet, pour ce qui concerne la foi et la discipline, il en confie la surveillance, non plus au seul archevêque de Québec, mais à tous les évêques de la province ecclésiastique.

Comme rien ne saurait être plus avantageux que de se tenir dans le vrai, il ne faut pas donner aux éloges que Pie IX décerne à l'enseignement de l'Université plus d'extension qu'ils n'en ont et qu'ils ne peuvent en avoir en réalité. Pie IX n'a pu parler et n'a effectivement parlé que d'après les deux pièces que nous avons mentionnées plus haut et qui émanent de nos évêques réunis en Concile.

Or, dans ces deux pièces, les évêques de la Province de Québec n'ont pas eu l'intention d'approuver l'enseignement de chaque professeur en particulier, non plus que l'enseignement universitaire dans tous ses détails, mais uniquement dans son ensemble, dans les points importants et fondamentaux, selon qu'ils le déclarent eux-mêmes expressément. Il est très-difficile, en effet, pour l'autorité ecclésiastique, d'avoir une parfaite connaissance de l'enseignement de l'Université, vu que chaque professeur, dans les cours qui ne sont pas publics, cours qui sont les plus nombreux et qui constituent les principales parties de l'enseignement, n'a que ses seuls élèves pour auditeurs, et que ceux-là parmi ces derniers qui seraient en état de discerner des erreurs dans l'enseignement particulier qu'ils reçoivent, n'oseraient porter une accusation en forme, crainte d'encourir de graves disgrâces, de s'exposer même à l'expulsion.

De plus, les éloges de Pie IX ne sauraient rigoureusement s'appliquer à l'enseignement universitaire donné au-delà du 22 mai 1873, époque la plus récente où les évêques aient rendu témoignage en commun en faveur de l'Université-Laval. De là il suit qu'on raisonne absolument à faux si l'on allait conclure, par exemple, d'après la bulle d'érection canonique que M. Charles François Stanislas Langelier doit être considéré comme une colonne d'orthodoxie dans tout ce qu'il a débité du haut de sa chaire de professeur, et surtout dans ses dernières équipées à propos de politique.

LUIOI.

(A continuer.)

L'Excursion à New-York et Philadelphie sous le patronage des sociétés St. Jean-Baptiste et St. Joseph de Montréal, le 4 Septembre, 1876.

Rapport officiel du Secrétaire avec l'approbation du Comité d'organisation.

(SUITE.)

De grand matin nos Canadiens furent debout.

Il est vrai de dire que la température avait été et était exceptionnellement belle. Dans le cours de l'avant-midi, nous reçûmes communication que le départ des délégations devait se faire de notre hôtel à midi et demi, afin d'aller prendre notre place dans les rangs de la procession.

Comme un certain nombre des membres des sociétés étaient allés se loger au Tremont et au French Hotel, il fallut les chercher en ces endroits afin de leur faire connaître le lieu du rendez-vous général.

Cette besogne eût tout naturellement aux membres du Comité, qui s'en acquittèrent avec promptitude et succès.

À midi et demi, nous étions presque au complet, moins quelques sociétaires qui nous rejoignirent le long de la route et même entrèrent dans nos rangs durant le parcours de la procession. Rendus au poste qui nous avait été assigné, il nous fallut attendre le défilé des divisions qui procédaient la nôtre.

Placés, la veille, à la tête de la 4<sup>me</sup> division, par un changement de programme, arrivé à la dernière heure, nous étions les premiers de la 6<sup>me</sup> division. Des régiments et des sociétés qui s'étaient présentés à la dernière heure avaient nécessité ce changement qu'au reste, ne dérangeait rien la place d'honneur qui nous avait été assignée.

Les cinq divisions qui défilèrent devant nos yeux, nous procurèrent l'avantage spé-

cial de pouvoir contempler l'une des plus belles démonstrations qu'il nous ait été donné de voir jusqu'à ce jour. Les autorités civiles et militaires de New-York n'avaient pas fait les choses à demi.

Il y avait là sous les armes au moins 6 à 7 mille hommes tant de l'armée volontaire que de l'armée régulière. Toutes les armes des Etats-Unis y étaient représentées; cavalerie, artillerie de terre et de marine infanterie, génie, etc.

Les départements civils étaient presque au grand complet.

Police, Brigade du Feu, Officiers de la Corporation le maire à leur tête, commissaires, etc, se suivaient dans leur ordre respectif.

Le coup d'œil était magnifique et l'affluence énorme de curieux qui encombraient les pavés et les fenêtres des édifices, démontrait que la curiosité éveillée depuis longtemps par les préparatifs de la fête, allait se satisfaire pleinement.

Nous avons compté 14 corps de musique, dont plusieurs appartenant à l'armée régulière, et il y en avait encore plusieurs autres derrière nous.

Quand nous primes place à notre tour, le défilé dura sans interruption depuis plus d'une heure.

Grâce à l'organisation qui régnait parmi nos sociétés, nos rangs se formèrent en un clin d'œil avec une régularité toute militaire, et au signal donné par le Prof. Lavalée à ses musiciens, nous emboîtâmes le pas derrière la 5<sup>ème</sup> division qui nous précédait.

Au chiffre d'un peu plus de 250, la délégation de la province de Québec présentait un coup d'œil imposant et tout à fait remarquable.

Vêtus avec la recherche que commande la circonstance, les Canadiens faisant figure à part parmi les autres sociétés, attirait, par leur bonne mine, tous les regards approbateurs de la foule. A notre tête marchaient les porte-étendards de nos drapeaux français et anglais.

Le premier annonçait notre origine et nos sentiments, le second disait notre condition.

C'est ici le lieu de faire une mention spéciale en faveur de notre corps de musique de la Cité. Si son magnifique costume militaire français, si ses allures et sa démarche de réguliers excitèrent l'attention générale, la manière habile et parfaite, l'harmonie dont ils firent preuve dans l'interprétation de leurs morceaux, appartenant tous à la musique française, provoquèrent l'admiration universelle. A plusieurs reprises ils furent vivement applaudis, et l'on peut dire qu'ils remportèrent, d'après l'avis des connaisseurs, la palme du mérite dans cette grande démonstration.

Plusieurs des artistes qui composent la bande de Gilmore vinrent les féliciter après la fête, à leur hôtel, et ce témoignage désintéressé a une valeur d'autant plus grande, qu'il y avait là des corps de musique dont la réputation est solidement établie à New-York.

Il était plus de 5 heures P. M. quand la procession s'arrêta à l'Union square, où devait se faire la cérémonie du jour.

Le parcours avait été comme on le voit très long. Le défilé, commencé à une heure au coin de la 26<sup>ème</sup> rue, sur la cinquième Avenue, avait parcouru toute cette Avenue en descendant jusqu'à la Place Waverly, et de là avait pris la direction de Broadway qu'il avait suivi jusqu'à l'Union Square.

Ce vaste quarré était déjà encombré par une foule immense qui écouta avec un religieux silence, les discours d'occasion qui furent prononcés par le consul français, le maire de New-York, MM. Condert, Villa, Cattell et Brady.

Les délégations canadiennes n'assistèrent pas jusqu'à la fin de la cérémonie.

La fatigue de la marche, les milliers de personnes qui avaient pris place dès le commencement de la procession au pied de la statue Lafayette, et plus encore que tout le reste, l'appétit aiguë par cette longue route, les incitèrent à se disperser.

Chacun prit en conséquence le chemin de son hôtel, bon nombre allant patroniser le restaurant Martinelli, situé sur la 4<sup>ème</sup> Avenue, dont la table est excellente et les prix très-moqués.

Vers les 7 heures, deux membres du Comité français vinrent nous chercher à l'hôtel St. Charles où nous étions réunis en grand nombre, pour nous conduire au pique-nique des Gardes Lafayette, qui avait lieu au jardin Hamilton.

Par un faveur spéciale, non-seulement le comité était invité à cette fête, mais tous les excursionnistes jouissaient de ce privilège, tel que le constatait le document officiel adressé la veille par le Président des Gardes Lafayette, M. Tartor, au Président de notre Comité, M. Louis Aronambault.

Après une heure de marche dans les champs urbains, nous fîmes halte à quelques pas du jardin Hamilton, où l'un des membres du Comité était allé annoncer notre arrivée.

Nous formant processionnellement, nous nous fîmes une véritable

entrée triomphale sur le terrain, accueillis par la voix tonnaute du canon, et salués par les vivats enthousiastes et répétés de la foule.

Brillamment illuminé, le jardin présentait un coup d'œil féérique. Il y régnait une animation extraordinaire, qui nous fut bientôt expliquée par les sons retentissants d'un orchestre jouant une valse entraînante.

Les membres du Comité français qui étaient venus à notre rencontre après les présentations d'usage, invitèrent les membres de notre Comité à se rendre dans une salle où nous attendaient tous les présidents des différentes sociétés qui avaient pris part à la démonstration du jour. Nous y fûmes reçus avec une urbanité et une politesse toute française, un chacun ne dissimulant pas son admiration et sa reconnaissance pour la démarche des Canadiens-français de la Province de Québec.

M. Tartor ayant pris le fauteuil présidentiel, les conversations cessèrent et tous prirent place sur le fauteuil qui leur avait été assigné. En se levant pour proposer la santé des sociétés nationales, M. Tartor fit quelques remarques appropriées, exprimant toute la reconnaissance qu'éprouvait en ce moment tous les Français de New-York, pour le concours qu'avait apporté à l'éclat de cette fête, les délégations canadiennes.

Invité à répondre à cette santé, nous nous excusâmes de bonne grâce, tant à cause de l'occasion unique qui s'offrait de faire connaître nos sentiments et le but de notre voyage, que pour correspondre à l'honneur que l'on voulait bien nous conférer.

Nous n'avons pas l'intention de publier ici ce discours qui devait paraître en entier dans les colonnes du *Courier des Etats-Unis*.

Mais comme M. Batchelor, qui s'était chargé de cette besogne, après nous avoir demandé nos notes qui sont encore en sa possession, a cru, pour de bonnes raisons sans doute, n'en donner que la sixième partie, tout en accordant toutefois plus d'extension à ceux prononcés par MM. Euclide Roy et L. O. David, nous nous croyons en droit de réparer cet oubli, qui nous semble une injustice à notre égard et envers la Société St. Jean-Baptiste de Montréal, que nous représentons à ce banquet.

Ceux qui ont cherché à insinuer dans l'esprit public que nous étions allés à New-York professeur des principes, prôner des idées que nous répudions à Montréal, trouveront dans nos paroles une réponse péremptoire à leurs calomnies.

Nous sommes restés dans le vrai, laissant parler le cœur, non pas toutefois au détriment de la vérité, et le *National* qui prévoyait, par anticipation, la triste figure que nous devions faire à cette démonstration, pourra s'informer, de ses amis, si notre rôle n'a pas été aussi honorablement rempli au bénéfice de notre nationalité, que celui des adeptes de ses idées et de ses doctrines.

Au reste, il sera facile d'en juger par les paroles suivantes que nous prononçâmes le 6 septembre au soir, au jardin Hamilton, dans la salle de réception du Comité Français:

M. le Président et Messieurs,  
« S'il est une santé chère au peuple canadien, c'est assurément celle d'une société qui, tout en lui rappelant les glorieuses traditions de son passé, renferme dans son sein les promesses consolantes de ses destinées futures.

« Bue avec un enthousiasme bien naturel sur les bords du St. Laurent, les membres de l'Association St. Jean-Baptiste n'osaient espérer que vous lui feriez un accueil aussi sympathique par la chaleur et l'entrain avec lesquels vous avez répondu à l'invitation de votre digne président, et aussi distingué par la place d'honneur que vous lui accordez en cette circonstance.

« Veuillez donc, Messieurs, recevoir par ma bouche, au nom de tous mes compatriotes et plus spécialement au nom des membres de nos sociétés nationales, l'expression de notre reconnaissance pour la marque de distinction et la délicatesse d'attention dont vous avez fait preuve à leur égard.

« Tous ceux qui connaissent les commencements pénibles et laborieux de notre société nationale, la St. Jean-Baptiste, savent ce qu'il en a coûté de labeurs et de sacrifices à ses fondateurs pour lui faire prendre racine, au cœur même de notre population, et ce concours nombreux et imposant de nos compatriotes venus de loin pour saluer l'une des gloires militaires de la France sur ce continent américain, pourrait à son droit témoigner en faveur d'un sentiment qui a noblement les premiers actes de l'illustre marque de Lafayette, et qui n'était autre que le sentiment de l'amour pour la liberté.

« Oui, Messieurs, c'est le souffle libérateur qui, aux temps mauvais et sombres de notre histoire politique, créa cette société nationale, dont le patriotisme et l'unité d'action ont plus fait pour le bien-être moral et matériel de notre race, que l'influence réunie des parties politiques qui divisent aujourd'hui notre pays.

« Vivant en paix à l'ombre du drapeau britannique qu'il respecte, parcequ'à ses yeux il représente une autorité légalement constituée, et lui offre une somme de liberté assez large pour ne pas envier celle de ses voisins, le canadien-français n'en protège pas moins, d'un œil jaloux, ses droits et ses prérogatives.

« L'histoire est là pour attester de son attitude ferme et déterminée, de ses luttes et de ses victoires quand une oligarchie puissante et fanatique voulait autrefois porter une main sacrilège sur ce précieux dépôt de la foi, de la langue et des lois, que lui avaient légué ses ancêtres.

« Cependant, malgré la coupable insouciance de l'ancienne mère-patrie, qui avait forcé le colon de la Nouvelle-France à devenir sujet anglais, en dépit des cataclysmes et des bouleversements qui ont depuis cette date néfaste ébranlé l'Europe jusque sur sa base, rien n'a pu détruire ce sentiment de filiale affection que professe dans son cœur la nation canadienne-française toute entière envers la France.

« Cet amour aussi vivace que jamais a survécu à toutes les infortunes et les épreuves du passé.

« Nous avons aimé la France, Messieurs, avec la fierté bien naturelle à notre race, quand ses étendards victorieux parcouraient triomphalement l'Europe. Mais nous l'avons aimée bien davantage, aux temps de ses rovers et de ses désastres, quand, assiégée au dehors par l'ennemi commun, déchirée au dedans par les mains fratricides de ses enfants, il ne lui restait plus que les larmes et la prière en face des ruines annoncées sous lesquelles on voulait l'ensevelir.

« Dans le drapeau nous saluons toujours la France; qui cet étendard soit fleurdéliné ou tricolore, c'est tout un à nos yeux, du moment qu'il porte dans ses plis, la fortune et les destinées de notre ancienne mère-patrie.

« En voulez-vous une preuve? Daignez la recueillir.

« Il y a une vingtaine d'années, un vaisseau de guerre allait mouiller dans la rade de Québec.

« Son commandant s'appelait M. de Belvéze et la corvette se nommait la *Capricieuse*.

« Les canons de la citadelle de l'antique ville de Champlain venaient de saluer le nouveau venu, et quand après avoir répondu à cette politesse par une bordée formidable, on put enfin apercevoir à travers la fumée des sables, les couleurs de l'étranger, une clameur immense dont l'expression était contenue depuis un siècle dans les poitrines de trois générations, monta vers le ciel pour saluer le drapeau de la France.

« Ceux qui furent les témoins de ce spectacle unique en garderont un éternel souvenir.

« Bien des larmes d'attendrissement et de bonheur couleront des yeux de ces fils dont les pères avaient courageusement combattu sous les étendards fleurdélinés de Montcalm et de Lévis. Et quand ce cri du cœur, se répétant d'écho en écho, parvint enfin jusqu'à Montréal, on vit alors toutes les nationalités s'unir et s'entendre, l'une pour honorer les gloires et les traditions de son passé, les autres pour témoigner de leur estime et de leur reconnaissance envers une nation son allié qui avait si généreusement versé son sang sur les champs de bataille de la Crimée, organisés de leurs efforts réunis avec ceux de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal, qui avait pris l'initiative dans ce mouvement, une réception sans parallèle au Commandant de Belvéze.

« Maintenant, Messieurs, vous comprenez pourquoi nous avons répondu avec tant d'empressement à votre appel chaleureux.

« Formant le groupe le plus nombreux de la race française en Amérique, nous avons cru, fidèles à nos traditions nationales, qu'il était de notre devoir en cette circonstance solennelle, de venir mêler notre voix à celle de l'élément français habitant ce vaste continent américain. En venant saluer aujourd'hui la statue d'un grand homme, le peuple canadien a surtout en vue de faire l'hommage de ses sentiments affectueux à la France qui l'a produit.

« Il y a aussi dans notre manifestation un autre but louable dont vous saurez tous apprécier la portée.

« Isolés les uns des autres, soit par la force des circonstances ou l'éloignement des localités, les groupes français d'amérique se connaissent peu.

« Les réunir en un seul endroit, par l'attrait d'une fête ayant le cachet national a été une heureuse idée. Souhaitons qu'elle soit, de plus, fécond en bons résultats pour nous tous.

« Pour notre part les procédés délicats dont on s'est montré si prodigue envers nos délégués, nous ont fait juger de la valeur et de la qualité de ceux qui nous les ont offerts. Espérons que ces relations amicales, contractées sous les auspices d'une heureuse rencontre, ne seront pas

« que passagers, bien au contraire durables et constantes pour nous aider dans notre marche comme peuple.

« Car, Messieurs, on ne saurait le nier, la race française a une mission providentielle à remplir sur ce continent américain, mais pour l'accomplir dans les limites qui lui ont été assignées, il lui faut cet esprit d'union aussi nécessaire à la prospérité des peuples qu'à celle des particuliers.

« Quelque soit la différence de nos vues; quelque soit la dissidence de nos opinions en matière politique et religieuse, il est néanmoins un terrain sur lequel toutes les intelligences d'élite, les grands caractères et âmes généreuses se rencontrent, c'est celui où l'on professe le culte du devoir et de l'amour à une patrie commune. Tels sont mes vœux les plus sincères vers ce but; ce sont aussi les vôtres, Messieurs, j'en ai l'intime conviction: et de ce moment j'en attends avec confiance et certitude la réalisation prochaine.»

Le Professeur Adolphe Cohn, de Paris, ancien élève lauréat de l'école des Chartres, daigna nous remercier bien cordialement au nom du Comité Français, qui se trouvait on ne peut plus honoré de notre visite.

Nos sentiments d'affection envers la France, tout en lui causant une joie bien naturelle, ne le surprenait pas, car notre patriotisme avait toujours été pur et sans mélange, et cette heureuse qualité avait fait sa force dans le passé comme elle faisait sa gloire dans le présent.

Cette idée que nous venions d'exprimer par rapport aux relations amicales, à établir entre les divers groupes français, en Amérique, parut lui sourire et fut de sa part l'objet de remarques très-flatteuses à notre adresse.

M. Cohn est un orateur distingué, et rarement nous avons vu manier la parole avec autant d'habileté et de facilité. Avant de s'asseoir, ce monsieur porta une santé aux Français du Canada. M. L. O. David, dont les services avaient été tout spécialement requis par l'Union St. Joseph de Montréal, pour cette grande démonstration, fut alors appelé par les délégués canadiens. Ce monsieur s'excusa de ne pouvoir répondre à cette santé, vu qu'il avait contracté un mauvais rhume depuis son arrivée à New-York. «Je laisserai donc, dit-il, la parole à mon ami M. Roy, qui est préparé pour la circonstance.»

M. Roy se leva sur cette heureuse présentation, parla pendant 8 à 10 minutes et finit par céder le terrain à son ami M. L. O. David qui débuta sur le même sujet pendant 20 minutes des périodes sonores, au grand étonnement des délégués de l'Union St. Joseph de Montréal, qui sont encore à se demander l'explication de la guérison miraculeuse du mauvais rhume de leur orateur.

Da discours de M. David, nous pourrions faire quelques remarques, entr'autre celle que les paroles publiées dans l'Opinion Publique du 20 septembre, ainsi que les extraits parus dans le Courrier des Etats-Unis du 17 septembre, diffèrent notablement de celles qui ont été prononcées le soir du banquet.

Qui sait, c'est peut-être commode d'avoir une opinion à New-York et une opinion différente à Montréal, sur un même sujet. Comme il appartient à l'Union St. Joseph de décider si M. L. O. David a bien représenté, ce soir-là, ses aspirations, ses sentiments et ses idées, nous lui abandonnerons cette tâche.

Citant tout à l'heure l'Opinion Publique, nous demanderons à son rédacteur de vouloir bien rectifier une information tout-à-fait inexacte, c'est celle où il est dit que MM. Adolphe Ouimet et Euclide Roy ont répondu à la santé de la société St. Jean-Baptiste et à celle des Français du Canada. La vérité est qu'il n'y a eu que deux toasts portés officiellement par le Comité Français: le premier aux sociétés nationales de la St. Jean-Baptiste, et le second aux Français du Canada. M. Adolphe Ouimet a répondu seul à la première santé, et MM. Roy et David ont, tous deux, fait les frais de la seconde.

Le Comité eût dû avoir soin de sa responsabilité des idées professées par M. Euclide Roy, dans son discours au piquet, le 6 septembre. M. Roy qui n'avait aucune mission officielle et ne faisait pas partie du Comité d'organisation, n'a été en cette circonstance que le représentant de ses propres idées. Nous aurions donc grandement tort de lui refuser ce droit de propriété qui lui est légitimement acquis et dont personne ne cherchera à lui disputer la valeur du titre.

Une santé portée aux gardes Lafayette nous procura la bonne aubaine d'un excellent discours par M. Chaligny.

Une santé aux sociétés françaises du Canada, fut éloquentement interprétée par M. Bonac. MM. Batchelor et Boucher se firent aussi entendre et notre ami M. F. X. Cusson, le com. ordon. des délégués, couronna le tout par quelques paroles bien senties.

Une société nombreuse et d'élite avait pris place aux tables.

On y remarquait plus spécialement le Maire de New-York, le Consul Français, M. Bartholdi, l'illustre artiste français, MM. Coudert, Villa, Appleton de Boston, qui tous parlèrent avec âme et conviction.

Notre corps de musiciens, que l'on avait fait monter dans la salle du banquet, eut l'honneur de faire la musique durant le goûter.

Nous laissâmes ce jardin d'amusement vers une heure du matin, emportant avec nous d'excellents souvenirs, et l'immense majorité des assistants ne parla pas de céder encore le terrain avant les cinq heures.

La grande démonstration était définitivement terminée pour nous, et le lendemain nous devions laisser New-York pour Philadelphie.

L'engagement du comité avec le corps de musique de la Cité, cessait à partir de cette date.

Mais nos musiciens avaient si bien fait honneur au nom canadien, que nous résolûmes de faire tout en notre pouvoir pour les amener avec nous à Philadelphie, où nous nous proposions de faire une démonstration officielle à la commission du Canada.

M. Picard, du Vermont Central, que nous avions retenu de force au milieu de nous, avec sa bonne volonté proverbiale, nous offrit alors ses services qui nous furent d'un grand secours. Ce fut grâce à son influence et à la considération dont il jouit auprès des autres compagnies de chemin de fer, que M. Baldwin, l'agent général de l'excellente ligne de New-York à Philadelphie connue sous le nom de «New Line», nous accorda une passe, aller et retour, pour tous les musiciens.

Nous laissons à juger de la joie de ces derniers quand cette bonne nouvelle leur fut communiquée. Cependant il se présentait un difficulté, assez grave pour peut-être faire manquer le voyage.

Nos instrumentistes, après avoir compté leurs ressources, trouvèrent qu'elles n'étaient pas suffisantes.

Il nous communiquèrent le fait, et de l'avis de tous les membres du Comité il fut résolu de lever l'obstacle, au moyen d'une souscription individuelle. En cinq minutes on recueillit un montant suffisant qui fut remis au Président des musiciens et dans l'après-midi nous disions adieu à New-York, faisant route par la «New Line» vers Philadelphie, où nous arrivâmes sur les dix heures du soir.

En mettant pied à terre notre première occupation fut de trouver un logement pour nos musiciens, qui couchèrent au Smedley House, hôtel tenu par M. Webb, sur la rue Elbert, près de la 13ième rue.

Quant au Comité on pouvait encore voir errer vers les deux heures du matin dans les grandes rues de la Cité du Centenaire, plusieurs de ses membres, le portemanteau à la main, cherchant un endroit où ils reposeraient la tête et le corps.

Des lits de camp que l'on trouva enfin au Lapiere Hôtel, leur évitèrent le trouble de passer la nuit à la belle étoile.

Le lendemain, de bonne heure, nos excursionnistes étaient rendus sur les terrains de l'Exposition, et quand nous arrivâmes à la Commission Canadienne, il y avait là une foule de nos compatriotes.

On n'entendait parler que le français, au point qu'on se serait cru transporté dans l'une de nos campagnes canadiennes. M. Perrault, le Secrétaire de la Commission, paraissait enchanté, et il nous a voulu avoir échangé plus de poignées de main cette journée-là, que depuis l'ouverture de l'Exposition.

En inscrivant notre nom sur le Registre officiel, nous constatâmes avec plaisir et satisfaction, qu'au delà de deux cents signatures précédaient déjà la nôtre depuis le commencement de la journée.

Nous eûmes aussi l'avantage de rencontrer en cet endroit, l'Abbé Alph. Villeneuve, le digne représentant de la Province de Québec, qui ne dissimula pas sa joie et son contentement à la vue de cette foule considérable de compatriotes, qu'il connaissait pour la plupart intimement.

Déjà à Montréal nous lui avions causé de notre projet de visiter New-York et Philadelphie avec nos délégués canadiens. L'Abbé Villeneuve avait trouvé notre idée excellente, et à son arrivée dans Philadelphie, il l'avait communiquée à M. Perrault.

Cependant, tous deux ne s'attendaient pas qu'on irait leur rendre visite en aussi grand nombre.

Nous les avions pris un peu par surprise, ce qui n'empêcha pas M. le Secrétaire de nous faire les honneurs de la réception avec une cordialité toute canadienne.

Préant plus spécialement à partie notre corps de musique, il leur fit faire à ses dépens en chemin de fer, le voyage autour des bûches de l'Exposition, leur offrant à leur descente des chais des rafraîchissements à l'un des restaurants de l'Exposition. Dans le même temps, rendez-vous général fut fixé à la Boulangerie Viennoise. Comme la place était déjà prise à notre arrivée, l'on décida d'aller dîner chacun de son côté, avec la promesse de se réunir

à la Commission Canadienne vers les 2 h. P.M., pour de-là aller saluer les Commissions françaises, américaines, anglaises, et terminer la cérémonie à la bâtisse de nos Commissaires. A l'heure indiquée, les délégués canadiens étaient presque au complet et le départ s'effectua avec ordre, notre corps de musique ouvrant la marche, se dirigeant vers la Commission française.

Un malencontreux retard causé par l'encoumbrement des convives au restaurant Lafayette fut cause que nous ne pûmes être témoins de la réception qui fut faite aux Canadiens en cet endroit.

Discours, champagne, tel fut l'ordre du jour à la Commission française. Au nom des Canadiens M. L. O. David, qui était présent, répondit, dit-on, en termes très-appropriés aux paroles de bienvenue du président de cette Commission.

C'était là un des premiers résultats de notre démonstration à New-York, le 6 Sept; et l'on avouera qu'il n'était pas d'une légère importance.

Les visites aux Commissions américaine et anglaise, furent l'occasion d'une présentation en règle des membres du Comité, aux officiers de ces différentes Commissions. Les députations se rendirent ensuite à la bâtisse de la Commission Canadienne où l'on fit connaissance avec l'un de nos Commissaires, l'hon. Penné, du Herald de Montréal.

Le maire de notre ville, le Dr. Hingston, ainsi que plusieurs de ses confrères nous y attendaient.

Il va sans dire que durant tout le trajet, notre corps de musique avait soutenu sa réputation d'une manière éclatante.

Comme marque d'approbation des actes du Comité qui, depuis le départ, s'était prodigué, et en vue de l'aider et de subvenir aux dépenses qu'il s'était imposées, les excursionnistes, de leur propre chef, ouvrirent une liste de souscription en tête de laquelle figurent les noms du Dr. Hingston, de J. Perrault, Secrétaire de la Commission, et de l'Abbé Villeneuve, représentant de la Province de Québec, pour un chiffre assez rond.

Le montant qui nous en fut remis par M. Samuel Charest, s'élevait à la somme de \$34.00.

A 6 h. P.M., le corps de musique de la Cité, prenait les chais, pour se rendre à Montréal, où il arrivait le Dimanche au matin, après une absence de 7 jours.

Les membres du Comité avaient accompli leur tâche et leur responsabilité cessait de ce moment.

La démonstration de New-York et de celle de Philadelphie avaient réussi au-delà même de leurs espérances, et le succès qui avait couronné leurs efforts, était pour eux un ample dédommagement aux sacrifices qu'ils s'étaient imposés, dans le but de faire rejaillir un honneur mérité sur la notionalité qu'ils représentaient.

Par ordre, ADOLPHE OUIMET, Sec. du Com. d'Org. Montréal, 25 Sept. 1876.

Nous, soussignés, Membres du Comité conjoint pour l'excursion Lafayette, déclarons unanimement que le rapport publié ci-dessus contient la vérité toute entière, sur toutes nos démarches, et est en tout et partout réellement la fidèle image de nos sentiments respectifs.

LOUIS ARCHAMBAULT, JAC. AL. PLINGUET, FR. CUSSON, Com.-Ord., P. L. DUVERT, JOSEPH GAUTHIER, DR. E. P. LACHAPELLE

Témoignage d'estime et de reconnaissance de la Bande de la Cité

aux membres du comité d'organisation de l'Excursion de la Statue Lafayette ainsi qu'à l'habile et intelligent agent de la Compagnie du chemin de fer Vermont Central, M. F. Picard.

A une Assemblée du «Corps de Musique de la Cité» de Montréal, tenue dans ses Salles de prat'que Mardi, le 27 Septembre courant, il a été unanimement

Résolu par tous les membres de voter des remerciements au Comité d'Organisation de l'Excursion à New-York, à l'occasion de l'Installation de la Statue Lafayette, le 6 Septembre dernier, pour tout le trouble qu'il s'est donné pour eux durant tout le voyage qu'ils ont fait en leur compagnie.

Les Membres ont été unanimes à reconnaître que ce Comité, composé de M. Adolphe Ouimet, le principal organisateur de cette magnifique Excursion, de MM. Louis Archambault, J. A. Plinguet, P. L. Duvert, F. X. Cusson, Dr. E. P. Lachapelle, Jos. Gauthier, Benj. Frigon, n'a rien épargné pour leur rendre le voyage aussi agréable que possible.

De plus de vifs remerciements de reconnaissance furent votés à l'habile et intelligent agent de la Compagnie du Vermont Central, M. F. Picard, pour l'urbanité et la générosité, accompagnée de sa jovialité ordinaire, dont il a fait preuve, durant tout le trajet, envers notre Corps de Musique, ainsi que de l'exactitude parfaite avec la

quelle tous les arrangements, jusque dans ses moindres détails, ont été exécutés.

Sur motion de M. Dolphis Lapiere, Président, secondé par M. Edouard Grégoire, il est unanimement résolu que tous les procédés de cette assemblée soient publiés dans tous les journaux Canadiens-français de cette ville qui seront assez généreux pour vouloir bien les insérer dans leur feuille.

Par ordre, F. GUINORD, Secrétaire. Bande de la Cité de Montréal.

L'ART MUSICAL.

II. Je terminais l'article du 9 septembre intitulé «L'Art Musical», en insistant sur la nécessité d'étudier l'accompagnement comme chose indispensable au développement de «l'art musical» dans notre ville. Non seulement l'application de cette matière est obligatoire dans l'enseignement de la musique pour arriver à propager le véritable goût du beau, mais plus encore; nous n'arriverons jamais à former une société d'élite comme juge et comme autorité, si nous ne nous formons aux vrais principes de «l'accompagnement.» L'enseignement de «l'accompagnement» est, même pour nous, plus obligatoire que dans les villes où les Conservatoires d'Europe, parce que nos élèves ont moins d'avantage de se développer ici (en dehors des leçons qu'ils reçoivent de leur professeur) que là-bas. D'abord, 1. par l'exemple qui est excessivement restreint; 2. par l'impossibilité d'appartenir où d'entendre une société musicale déjà formée.

Dans le monde des arts, on nous dit souvent: Comment se fait-il que nous n'ayons pas d'orchestre, point de Septuor pas même le Quatuor? C'est bien simple: c'est que nous n'avons pas les éléments nécessaires pour compléter, comme ensemble, une société véritablement artistique composée d'amateurs distingués. On objectera à ceci en nous disant:

Pourtant, si les musiciens de Montréal voulaient s'entendre nous aurions certainement un orchestre, ou un septuor, etc., etc., car nous possédons dans notre ville de bons éléments pour cela. En effet nous en avons quelques-uns, mais pas en nombre suffisant. D'abord avons-nous des violoncellistes? Très peu se sont adonnés à l'étude de cet instrument.

Ceux que nous possédons ont de la bonne volonté, mais ont-ils les qualités nécessaires, ont-ils l'expérience voulu pour faire partie d'un quatuor, trio, etc.? Non. Je donne à chacun le mérite qui lui appartient; ces personnes doivent avoir assez de scrupule quant à l'interprétation des œuvres des grands maîtres, pour ne pas se faire illusion sur leurs aptitudes.

Revenons à notre sujet. En général si nos éléments n'ont pas les qualités nécessaires, c'est que nous ne possédons pas les règles et les principes de la musique d'ensemble; ce n'est pas dans un orchestre qu'un artiste ou un amateur peut se former, il s'habitue, voilà tout, et c'est nécessaire aussi. Comment peut-il avoir une idée exacte de l'importance d'une symphonie ou d'une partition, s'il n'a pas été initié à l'étude des Duos, Trios, Quatuor, etc.? C'est presque impossible. Il en trouvera la beauté, mais il ne s'expliquera ces beautés que très vaguement. Je le répète, si nous voulons avoir de bons éléments, et nous suffire par nous-mêmes, afin de nous mettre dans la voie du progrès, il faut que l'accompagnement soit étudié et compris. Citons nos voisins des Etats-Unis pour exemple: pourraient-ils nous faire entendre un orchestre convenable, ou une autre association instrumentale composée de leurs propres sujets? Non, dans aucune de leurs villes. Serait-ce parce que nos voisins auraient moins de goût de l'art que nous? Peut-être? Cependant, ils ont un avantage sur nous: l'exemple. C'est-à-dire qu'ils entendent; car, il faut le dire, les américains ont de très bons orchestres (composés de musiciens étrangers) et autres associations instrumentales que nous connaissons et que nous apprécions. Il y a pourtant parmi les américains des musiciens distingués et en très grand nombre. Comment se fait-il alors qu'ils ne puissent nous montrer des sociétés composées de leurs propres sujets? C'est parce qu'en général ils n'ont jamais compris la nécessité d'étudier l'accompagnement.

L'Angleterre, qui a plutôt grandie par son industrie et son commerce que par la culture des arts, pourrait cependant nous faire entendre des orchestres et autres combinaisons, composés avec leurs propres éléments. Toutefois il est bien reconnu que l'Anglais s'adonne moins à l'étude de l'art musical qu'à toute autre spécialité. Eh bien! c'est parce qu'en Angleterre (principalement à Londres, qui peut être mise au rang des villes musicales d'Europe) on connaît ce que c'est que l'accompagnement. On l'a compris et étudié.

A la formation du Conservatoire de Paris, en Avril 1784, qui avait pour titre «Ecole de chant», et pour directeur Sarrrette, il y avait, à cette époque, comme cours principal, un cours d'accompagnement que l'on appelait «accompagnement

à la leçon de déclamation.» Les professeurs qui présidaient à cette classe, étaient MM. Guérin, 1er violon, Nochez, basse (ou violoncelle) et de Vion pour le clavecin. (1) Aujourd'hui dans toutes les villes et les Conservatoires d'Europe on enseigne l'accompagnement, sous ses différentes dénominations, comme cours principal à l'instruction musicale. Ainsi donc, à l'exemple de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, etc., pénétrons nous des sentiments du beau et de la musique réelle; non pas cette musique qui touche nos sens, mais bien celle qui élève notre âme. Acceptons le concours des musiciens étrangers capables, car ils ne peuvent qu'être utiles à la prospérité de notre art. Quo les professeurs de Montréal, qui ont à cœur de rendre service à la société et à leur pays, prennent en considération l'importance qu'il y a à inculquer chez leurs élèves le véritable goût de la musique d'ensemble, et il est certain que plus tard nous aurons à constater d'immenses progrès.

UN AMI DE L'ART. (1) Le clavecin est remplacé aujourd'hui par le piano.

Une victoire pour le Canada.

Un télégramme daté de Philadelphie nous apporte l'heureuse nouvelle que la célèbre maison canadienne, à Montréal, de chapellerie et de fourrures «Thibault et Lanthier», a reçu pour l'exposition de ses produits, la plus haute marque de considération qu'il soit possible de souhaiter en pareille circonstance.

Le jury vient de lui accorder la Grande Médaille d'honneur, sur tous ses concurrents dans la même ligne. Si le commerce de Montréal a droit de se glorifier de cette haute distinction, tous les Canadiens éprouveront à leur tour un orgueil bien légitime pour le succès aussi remarquable qu'ont remporté nos compatriotes.

Fait assuré, c'est que ce triomphe n'a été obtenu que par la seule valeur d'un mérite incontestable, car il est à présumer que nos voisins auraient essayé de favoriser d'abord les leurs, s'il y avait en la moindre chance de pouvoir faire entrer en ligne de comparaison les produits américains.

Pour notre part nous félicitons bien cordialement la maison Thibault et Lanthier de ce beau résultat, qui est de nature à relever le prestige dont elle jouissait déjà aux yeux du public. Les sacrifices considérables qu'elle s'est imposés pour représenter dignement le Canada, à cette exposition universelle, n'ont pas été pour elle en pure perte.

Elle trouvera dans la récompense qui lui arrive en ce moment, un ample dédommagement à ses troubles, et l'honneur qui rejaillit sur elle l'aidera à continuer cette belle réputation que son mérite lui avait acquis dans ce pays.

Monsieur Alfred Larocque, sr, vient de remettre au frère Directeur de la rue Cotté une somme de mille dollars (\$1,000) dont l'intérêt devra aider, à perpétuité, à l'entretien d'un jeune homme au Noviciat préparatoire des Frères des Ecoles Chrétiennes.

On sait que cet Etablissement, fondé au commencement de cette année, a pour but de donner aux jeunes gens de 14 à 19 ans une préparation convenable avant de les admettre au Noviciat proprement dit. Cette œuvre est une des dernières que Monsieur Bourget, qui en a tant fait, ait daigné bénir. Monsieur Larocque prouve, par son don généreux, la vérité du mot de Pie VII: «La bénédiction d'un vieillard porte bonheur.»

Nous espérons que cette noble action trouvera de généreux imitateurs.

Les Sœurs de Miséricorde désirent faire connaître au public les noms des personnes qui ont gagné les principaux objets à leur rafle. Mme. Adolphe Mayen, de Joliette, un manteau d'enfant évalué à \$30.00; Mr. Shallow, de St. Jean Dorchester, un manteau de dame évalué à \$60.00; Mr. Philippe Désilet, de Nicolet, une robe d'enfant évaluée à \$50.00; Melle. Henriette Galarnau, de St. Timothée, un jupon en broderie évalué à \$15.00; Mlle. Joséphine Rodrigue, de St. Zotique, un jupon en broderie évalué à \$15.00; Mr. Jean Morin, de St. Antoine, un chapelet d'enfant évalué à \$12.00. Le plus grand nombre de ces objets, ainsi que beaucoup d'autres de moindre valeur, ont déjà été remis à leurs nouveaux propriétaires.

Les Sœurs de Miséricorde profitent de la circonstance pour offrir leurs sincères remerciements à toutes les personnes généreuses qui ont bien voulu encourager cette rafle.

GRAND BAZAR.

Le trente Septembre, les Dames Patronnes de la Salle d'Asile St. Vincent-de-Paul, rue Visitation, ouvriront leur Bazar Annuel au profit de l'établissement. Ce Bazar continuera les jours suivants.

Naissance.

En cette ville, le 30 Sept. courant, la Dame de F. O. Charbonneau, Secrétaire de la Cité de Coton d'Y. Hudon, un fils.

CARTE. A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indigestions de jeunesse, Faiblesse de nerfs, Vertiges, névralgies, etc. de la Vierge. J'enverrai GRATUITEMENT une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse sur enveloppe au Rev. T. INMAN, Station D. Bible House, New York City.

BIOGRAPHIES ET PORTRAITS PAR L. O. DAVID. Un magnifique volume in-8, de 300 pages orné de 20 beaux portraits lithographiés, élégant cartonnage en toile. Prix de la maquette \$2.00 En vente à la Librairie de BEAUCHEMIN & VALOIS, 237 et 239 Rue St. Paul, Montréal, 23 Sept. 1876.

En Vente à ce Bureau DERNIER MANDEMENT DE MGR. IGNACE BOURGET, disposé en tableau de manière à être conservé par les familles catholiques de ce diocèse. Banque St. Jean-Baptiste. Les actionnaires de la Banque sont notifiés que le premier versement de dix par cent sur le fonds souscrit de la Banque a été déclaré et devra se payer au Bureau de la Banque, No. 315, rue Notre-Dame de ce jour au SEIZIÈME OCTOBRE prochain. R. A. R. HUBERT, Président. G. T. DUMESNIL, Secrétaire. Montréal, 2 Septembre, 1876.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. Des Soumissions cachetées, adressées au soumissionnaire, seront reçues à ce Bureau Jusqu'à samedi, le 30 du courant, inclusivement, pour la confection d'une toiture neuve, en tôle galvanisée, à la Maison Workman, No. 63, Rue St. Gabriel, Montréal.

COUR SUPERIEURE. Province de Québec, District de Montréal, No. 1095. Dame SOPHIE DOROTHÉE BRUNEAU, de la paroisse de Saint-Irène, dans le district de Montréal, épouse de TANCREDE BOUCHER de GROSBOIS, avocat, docteur en médecine, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice. Demanderesse. Le dit TANCREDE BOUCHER de GROSBOIS, Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le premier septembre courant. LAOSTE & GLOBENSKI, Avocats de la Demanderesse. Montréal, 1er Septembre 1876.

COUR SUPERIEURE. CANADA: Province de Québec, District de Montréal. Dame MALVINA BOURQUE, de la paroisse de Montréal, épouse de JEAN-BAPTISTE FORGET dit DEPATI, commerçant, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice. Demanderesse. Le dit JEAN-BAPTISTE FORGET dit DEPATI, Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le neuvième jour d'août courant. MONTREAL, 17 août 1876. BOURGOUIN & LACOSTE, Avocats de la Demanderesse.

COUR SUPERIEURE. CANADA: Province de Québec, District de Montréal. Dame MATHILDE LIPPE, de la Cité et du District de Montréal, épouse de NABOISSE RACETTE, entrepreneur, du même lieu, autorisée en justice à ester en justice. Demanderesse. Le dit NABOISSE RACETTE, Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le cinquième jour de Septembre courant. BOURGOUIN & LACOSTE, Avocats de la Demanderesse. MONTREAL, 12 Septembre, 1876.

COUR SUPERIEURE. Province de Québec, District de Montréal. Dame ONESIME BUTEAU, épouse commune en biens de Pierre Arbec, cultivateur de la paroisse de St. Joseph de Chambly, dit district, dûment autorisée à ester en justice. Demanderesse. Le dit PIERRE ARBEC, son époux, Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause. PREVOST & PREFONTAINE, Act. de la Demanderesse. MONTREAL, 15 août 1876.

